

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-deux juin à dix-neuf heures, le Conseil communautaire de Sumène Artense communauté, s'est réuni à la salle de Beaulieu sous la présidence de Monsieur Marc MAISONNEUVE, Président de Sumène Artense communauté.

Étaient présents : Stéphane BRIANT (Antignac), Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Alain VERGNE (Beaulieu), Gilles RIOS, Bernadette SIMON, (Champagnac), Martine MONCOURIER, (Champs sur Tarentaine-Marchal), Philippe DELCHET (La Monselie), Philippe VIALLEIX, Gustave GOUVEIA (Lanobre), Jean-Michel HOJAK (Le Monteil), Christophe MORANGE (Madic), Éric MOULIER, Catherine BARRIER, Jean Philippe SERRE (Saignes), Jean Paul MATHIEU (Saint-Pierre), Bertrand FORESTIER (Sauvat), Joël NOEL (Trémouille), Fabrice MEUNIER (Vebret), Alain DELAGE, Céline BOSSARD, Bernard BOUVELOT, Clotilde JUILLARD, René BERGEAUD (Ydes)

Ont donné pouvoir : Pascal LORENZO (Lanobre) à Philippe VIALLEIX (Lanobre), Arnaud MOREAU (Vebret) à Fabrice MEUNIER (Vebret), Catherine MAISONNEUVE (Veyrières) à Marc MAISONNEUVE (Bassignac), Marie Ange FLEURET BRANDAO à Clotilde JUILLARD (Ydes)

Secrétaire de séance : Alain VERGNE

Nombre de membres afférents au Conseil communautaire : 34 / Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 23 / Nombre de votants : 27

Date de la convocation : 15 juin 2023

20230622038DE

DEMANDE DE SUBVENTION CAF POUR UN LOGICIEL DE GESTION ACM

Dans le cadre du développement du service enfance jeunesse, Sumène Artense communauté souhaite acquérir un logiciel de gestion pour les différents services : ALSH, animations ados et relais petite enfance.

Ce logiciel permettrait d'harmoniser la gestion des différentes structures et la mutualisation des informations : inscriptions, facturations, données d'activités...

Dans le cadre de dossier d'aide à l'investissement, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Cantal soutient financièrement les collectivités dans l'acquisition d'équipement informatique et la formation à cet équipement à hauteur de 80% HT.

Ainsi, Sumène Artense communauté souhaite donc solliciter une subvention d'investissement auprès de la Caf du Cantal dans l'acquisition et la formation à cet équipement.

Financement prévisionnel :

	Modules RPE + ALSH + Ados
Coût total logiciel	6 980 € HT
Logiciel (paramétrages...)	4 210 € HT
Formation	1 650 € HT
Maintenance annuelle + hébergement	1 120 € HT
Subvention caf (80%)	4 688 €

Il s'agit pour le Conseil, de :

- autoriser Monsieur le Président à solliciter une aide à l'investissement auprès de la Caf du Cantal pour cet équipement ;
- autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

RF

AURILLAC

Contrôle de légalité

Date de réception de la délibération : 05/07/2023

015-241501055-20230622038DE-DE

Le Conseil, après en avoir délibéré et à l'unanimité soit 27 voix POUR autorise Monsieur le Président à solliciter une aide à l'investissement auprès de la Caf du Cantal pour cet équipement et autorise Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait à CHAMPS SUR TARENTAINE-MARCHAL, le 22 juin 2023

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

Marc MAISONNEUVE



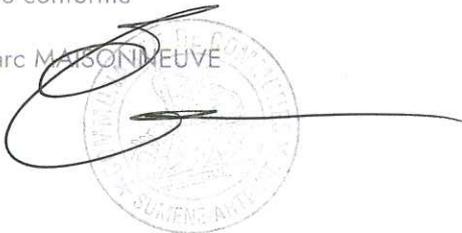
Délibération rendue exécutoire

Transmise à la Préfecture le **05 JUIL. 2023**

Affichée ou notifiée le **05 JUIL. 2023**

Document certifié conforme

Le Président, Marc MAISONNEUVE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.

RF
AURILLAC

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 05/07/2023
015-241501055-20230622038DE-DE